

que ces projets seront mis à exécution cet automne.

Des rapports provenant de diverses villes et concernant les perspectives d'avenir sont formulées ainsi: Montréal, bonnes perspectives; Toronto, bonnes; Vancouver, tout indique une période active pour les quatre mois suivants; Winnipeg, passables; Fort-William, bonnes; Hamilton, passables; Edmonton, perspectives brillantes; dans cette ville, les constructions devraient arriver vers la fin de l'année au chiffre d'environ \$3,000,000; Regina, assez brillantes; Calgary, très bonnes; St-Jean, N.-B., aucune amélioration, cette saison, et les perspectives semblent brillantes pour l'année prochaine.

LE SAUMON DE CONSERVE EN 1908

On rapporte que l'emballage du saumon sockeye, dans la Colombie Anglaise, pendant la dernière saison, a été bien meilleur que pendant l'année précédente. L'emballage total s'élève à 343,608 caisses, contre 314,074 caisses, l'année précédente, ce qui représente, pour la dernière saison, une augmentation de 29,534 caisses. Il y a partout une augmentation générale, sauf dans le district Rivers Inlet, où la pêche a été plus faible. Sur la rivière Fraser, la production est de 73,369 caisses relativement à 59,815 caisses l'année dernière. Pour la rivière Skeena, où le manque de boîtes de fer-blanc empêcha les emballageurs de produire davantage, le nombre total de caisses est de 137,721 contre 118,413, l'année dernière; pour Rivers Inlet, la production est de 63,038 caisses, cette année, contre 82,874 caisses, l'année dernière; le Naas a fourni 27,000 caisses, cette année, contre 17,813, l'année dernière et en d'autres endroits il a été produit, cette année, 42,489 caisses contre 40,169 l'année dernière. Comme l'année dernière, le plus fort emballage a eu lieu sur la rivière Skeena. L'année prochaine sera ce que les emballageurs de la rivière Fraser appellent la "grosse année."

ESTIMATIONS DE LA PRODUCTION DU SUCRE

On lit dans le "Sugar Trade Journal": Il est encore trop tôt pour estimer ce que sera la production du sucre, cette saison, car la température et d'autres conditions qui se présenteront pendant les quelques mois suivants, peuvent causer de grands changements dans la récolte. Toutefois, les manufacturiers désirent savoir quel rendement peut être raisonnablement attendu, en se basant sur les rapports reçus à date. En conséquence, nous donnons les informations suivantes comme indication actuelle uniquement et non pas comme une estimation définitive.

Sucre de betterave.—En Europe, la superficie cultivée en betteraves, a diminué de 3.4 p. c. La saison a été favorable pour la plus grande partie. Les derniers essais faits sur les betteraves accusent un poids plus grand et un rendement plus élevé relativement à l'année dernière, ce qui fera probablement plus que compenser la diminution de la superficie cultivée; la saison dernière, la production a été de 6,542,000 tonnes. Actuellement tout indique que la récolte sera de 6,600,000 à 6,800,000 tonnes, pourvu que les conditions continuent à être favorables.

Aux Etats-Unis, la situation de la récolte des betteraves est irrégulière: Elle est favorable dans le Michigan, défavorable dans certaines parties du Colorado et elle n'est pas des meilleures en Californie; la superficie cultivée en betteraves est supérieure de 4.46 p. c. à celle de l'année dernière. Les perspectives actuelles indiquent une production de 440,000 à 450,000 tonnes, si la température pendant le reste de la campagne favorise un bon rendement en sucre. L'année dernière, la production a été de 440,200 tonnes.

Sucre de canne.—Dans la Louisiane, la saison a été exceptionnellement satisfaisante; elle promet le plus grand rendement qui ait encore été enregistré, rendement qui s'élèvera peut-être à 340,000 ou 360,000 tonnes. A Cuba, les jets de canne à sucre n'étaient pas dans la meilleure condition, au commencement de la saison, ils ont été affectés par la longue sécheresse de l'année dernière et de l'année précédente et les plantations, depuis un an ou plus, n'ont pas été aussi étendues que d'habitude.

Depuis le commencement de l'année, les conditions de la température ont été très favorables en général et la canne à sucre présente une apparence beaucoup meilleure que depuis quelques années. Si de bonnes conditions de température continuent à se présenter et si la saison de broyage des cannes est normale, il est possible que la production soit de 1,100,000 à 1,250,000 tonnes, tandis que la récolte de l'année dernière n'avait produit que 950,000 tonnes.

LES PRIX DES AVELINES

D'après des avis de source sûre, de Sicile, la demande pour les avelines est si forte en Europe, que les prix sont maintenus très fermes depuis quelques semaines et on ne s'attend pas à ce qu'ils baissent. Il semblerait, d'après ces rapports, que la Russie et d'autres pays d'Europe qui jusqu'alors avaient donné leur préférence aux avelines du Levant, jettent leur dévolu, cette année, sur les avelines de Sicile à cause des prix plus élevés des premières. La hausse du prix des avelines du Levant est difficile à expliquer, étant donné que leur récolte sera loin d'être faible. On donne comme une des raisons de cette hausse le progrès rapide que les noix du Levant ont fait dans la faveur des consommateurs européens, parce que, bien qu'elles soient plus petites que celles de Sicile, leurs écailles sont très minces; elles sont pleines de pulpe et on admet généralement que leur goût est supérieur. Toutefois, les hauts prix demandés maintenant menacent de faire échec à tous ces avantages.

LE NORD-OUEST CANADIEN.

Règlements concernant les Homesteads

Toute section de nombre pair des terres du Dominion, dans l'Ouest du Canada, excepté 8 et 26, non réservée pour les homesteads ou réservée pour fournir des lots à bois pour les colons ou dans tout autre but, pourra être prise comme homestead par tout chef de famille ou par tout individu mâle âgé de plus de dix-huit ans, jusqu'à une étendue de un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

Entrée: L'entrée doit être faite personnellement, au bureau local des Terres, pour le district où se trouve le terrain à prendre. \$10.00 seront chargés pour cette entrée.

Devoirs du Colon: Un colon auquel on accorde une entrée pour un homestead, est obligé, par l'Acte des Terres du Dominion et ses amendements, de remplir les conditions s'y rapportant, de l'une des manières suivantes:

(1) Résider au moins six mois sur le homestead et la mise en culture de celui-ci, chaque année, pendant trois ans. La coutume est d'exiger qu'un colon mette quinze acres en culture; mais s'il le préfère, il peut remplacer cela par du bétail. Vingt têtes de bétail étant sa propriété réelle, avec des constructions pour les abriter, seront acceptées au lieu de la culture.

(2) Si le père (ou la mère, au cas où le père serait mort) ou toute personne qui est éligible pour faire une entrée de homestead, d'après la teneur de cet acte, réside sur une ferme dans le voisinage du terrain pris comme homestead par la dite personne, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, peuvent être satisfaites par toute personne résidant avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a sa résidence permanente sur la ferme qu'il possède dans le voisinage de son homestead, les conditions de cet Acte, quant à la résidence, peuvent être satisfaites par toute personne résidant avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a sa résidence permanente sur la ferme qu'il possède dans le voisinage de son homestead, les conditions de cet Acte, quant à la résidence, peuvent être satisfaites par le fait de la résidence sur la dite ferme.

La Demande de Lettres Patentes devra être faite au bout de trois ans à l'Agent local, au sous-agent ou à l'inspecteur des homesteads. Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, par écrit, au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

Renseignements: Les immigrants nouvellement arrivés recevront au bureau de l'Immigration, à Winnipeg, ou dans tout Bureau des Terres du Dominion, dans l'Ouest du Canada, des renseignements concernant les terres libres ou, des officiers en charge, avis et assistance gratuits pour obtenir les terres qui leur conviennent.

W. W. CORY, Député Ministre de l'Intérieur.